



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. de L'Assomption

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 055 – CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE L'ÉPIPHANIE**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, le conseil municipal adoptera le règlement suivant :

Règlement numéro 055 intitulé: « *Règlement 055 - Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de L'Épiphanie* »

2. La séance se tiendra :

Le mercredi 16 février 2022
19 h 30
Hôtel de ville
66 rue Notre-Dame, L'Épiphanie

Si les consignes sanitaires ne permettent pas la tenue de la réunion en public, elle sera tenue à huis-clos le mercredi 16 février à 16 h.

3. Le règlement traite des valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité, des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre, de la prévention des conflits éthiques, de leur règlement et de l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques pour les élus.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 janvier 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE